



Visioconférence « Quatre Moteurs pour l'Europe »

Les Quatre Moteurs pour l'industrie : relocalisation et attractivité

10 mars 2022

Forte de 510 000 emplois industriels et 54 000 établissements industriels, Auvergne-Rhône-Alpes est la première région industrielle française. Cependant, malgré ses nombreux atouts, notamment sa position stratégique en France et en Europe, ainsi que son dynamisme économique, elle est confrontée à une croissance préoccupante des importations et à un risque accru de perte de savoir-faire stratégiques pour le territoire.

La Région a donc exprimé l'ambition de soutenir les industries et toute initiative de relocalisation d'activités industrielles compétitives, ce qui s'est traduit en décembre 2021 par le vote d'un *plan de relocalisation stratégique*.

Au-delà des frontières régionales, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité donner un écho européen à ces enjeux de reconquête de la souveraineté industrielle et technologique en inscrivant cette thématique dans sa Présidence annuelle du réseau des Quatre Moteurs pour l'Europe, dans lequel elle est engagée de longue date aux côtés du Bade-Wurtemberg, de la Catalogne et de la Lombardie.

Alors que la pandémie a mis en évidence les faiblesses et la dépendance des économies européennes, et incité la Commission européenne à mettre à jour la stratégie industrielle de l'Union européenne, la Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaite ainsi affirmer l'importance de la coopération avec d'autres régions européennes marquées par des secteurs industriels forts, et soumis à des transformations majeures, de la digitalisation à la décarbonation.

C'est dans ce contexte que la Région Auvergne-Rhône-Alpes invite ses partenaires institutionnels et économiques du Bade-Wurtemberg, de la Catalogne et de la Lombardie à partager leurs politiques et expériences en matière de relocalisation, d'attractivité et d'industrialisation, à l'occasion d'un évènement en visioconférence, le 10 mars 2022 de 14h00 à 16h00. Ce temps fort, qui marquera le lancement de la Présidence Auvergne-Rhône-Alpes des Quatre Moteurs pour l'Europe, sera également l'occasion de présenter le « Passeport entreprises » des Quatre Moteurs – offre de services gratuits à destination des entreprises pour les soutenir dans leurs projets d'implantation dans une autre région des Quatre Moteurs.













Traduction simultanée en allemand, anglais, catalan, français et italien

10 mars 2022 / 14:00-16:00	
	Animation de Philippe MONTANAY, Journaliste Animateur
14:00 – 14:10	Introduction de Philippe MEUNIER, Vice-Président délégué aux Relations internationales
14:10 - 15:25	Regards croisés sur l'attractivité, la relocalisation et la souveraineté
	industrielle
	Auvergne-Rhône-Alpes:
	 Stéphanie PERNOD, Première Vice-Présidente déléguée à
	l'Economie, à la Relocalisation et à la Préférence régionale
	 Jean-Luc RAUNICHER, Président du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes
	Bade-Wurtemberg:
	 Patrick RAPP, Secrétaire d'État du Ministère de l'Économie, du Travail et du Tourisme
	 Wolfgang WOLF, Président de UBW - Unternehmer Baden-
	Württemberg
	> Catalogne:
	Roger TORRENT, Ministre des Entreprises et du Travail
	Salvador GUILLERMO, Secrétaire général adjoint et Directeur de
	l'Economie de Foment del Treball
	Lombardie:
	Guido GUIDESI, Ministre régional du Développement économique
	Francesco BUZZELLA, Président de la Confindustria Lombardia
15:25 – 15:55	Lancement officiel du "Passeport Entreprises" des Quatre Moteurs
	Représentants des quatre agences de développement économique impliquées dans le dispositif :
	 Joëlle SEUX, Responsable Europe et International d'Auvergne-Rhône- Alpes Entreprises
	Christophe ARNOUL, Directeur France ACCIO - Catalonia Trade & Investment
	 Marco FEDATO, Responsable de la promotion des investissements d'Invest in Lombardy
	Claire WALTER, Responsable régionale Europe de l'Ouest de Baden- Württemberg International
15:55 – 16:00	Conclusions de Bruno CHIAVERINI, Directeur des Relations internationales de
	la Région Auvergne-Rhône-Alpes













Le plan de relocalisation stratégique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Fruit d'une large concertation avec les acteurs régionaux, les collectivités publiques et les entreprises de la région, le plan de relocalisation stratégique a été voté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 17 décembre 2021. Couvrant six années et doté d'un budget d'1,2 milliard d'euros, son but est la reconquête de la souveraineté industrielle régionale. Pour atteindre cet objectif, la Région adopte quatre axes pour guider ses actions.

Le premier concerne l'attractivité du territoire régional ; il vise à encourager la relocalisation et à soutenir le partage d'expériences entre entreprises sur leurs développements industriels.

Le deuxième axe est conçu comme une boîte à outils pour soutenir concrètement les projets de relocalisation, constituée notamment de fonds d'investissement, de services à la carte et de l'accompagnement de la part d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.

Le troisième axe aborde une problématique récurrente : la recherche de foncier industriel. Sécuriser des terrains à vocation économique fait partie des moyens d'action pratiques et nécessaires à la reconquête de la souveraineté industrielle, que la Région s'engage à accompagner.

Le quatrième et dernier axe a pour objectif de faciliter les recrutements dans l'industrie, de soutenir la formation au sein des entreprises, de développer les compétences, de renforcer l'attractivité des métiers, notamment ceux de l'industrie.







